

ENTREPRENEURIAT: un prêt à taux réduit pour les exploitations agricoles

[INITIATIVE CANTAL](#) (siège à Aurillac) lance une nouvelle initiative pour inciter les porteurs de projets à se tourner vers la création ou la reprise d'entreprises agricoles. Il s'agit de prêts à taux réduits dont l'optique est de réinstaurer un climat de confiance entre les porteurs de projets et les banques. Les prêts d'honneur de la plateforme permettent de rassurer les banques. 73 prêts d'honneur ont été accordés l'an dernier pour 743.000 € au total. Les prêts à taux réduits pour agriculture visent des personnes trop âgées pour les dotations aux jeunes agriculteurs et qui sont en reconversion professionnelle.